

Temps ordinaire - 11e Semaine: Dimanche (A)

Texte de l'Évangile (Mt 9,36—10:8): Voyant les foules, il eut pitié d'elles... Alors Jésus appela ses douze disciples et leur donna le pouvoir d'expulser les esprits mauvais et de guérir toute maladie et toute infirmité... avec les instructions suivantes: «... Sur votre route, proclamez que le Royaume des cieux est tout proche...».

La succession des Apôtres. Le Collège apostolique

REDACTION evangeli.net (réalisé à partir de textes de Benoît XVI)
(Città del Vaticano, Saint-Sige)

Aujourd'hui, Jésus convoque les Douze, qui représentaient le Peuple futur de Dieu. Grâce à son fidèle témoignage et celui-là de ses successeurs (les évêques), la parole et la vie de Jésus sont devenues présentes d'une manière permanente entre nous, en formant la Tradition vivante de l'Église.

La succession dans la fonction épiscopale a donné une continuité au ministère des Apôtres. Aux Douze ils se sont associé, en premier lieu, Matthias (en substituant Judas Iscariote), et après, Paul, et tout de suite Barnabé, et plus tard les autres, jusqu'à la configuration définitive —chez la deuxième et troisième génération— du ministère de l'évêque. C'est pourquoi, la continuité apostolique s'exprime dans cette chaîne historique. Et dans cette "continuelle succession" du Collège apostolique se trouve la garantie de persévérance de la communauté ecclésiale réunie "par" et "chez" le Christ.

—Cette continuité est non seulement une succession historique, mais elle doit être aussi comprise dans un sens spirituel: la succession apostolique dans le ministère est considérée comme lieu privilégié de l'action et de la transmission du Saint-Esprit.